



Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Tenue le 20 février 2025

**À la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière
à 18 h 30**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Affectation de fonds pour le dossier d'expropriation;
5. Période de questions générales écrites et verbales ;
6. Levée de la séance extraordinaire.